

CÉLÉBRATION NATIONALE
DU 90^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918
MARDI 11 NOVEMBRE 2008
NÉCROPOLE NATIONALE DE DOUAUMONT - MEUSE



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

SOMMAIRE.....	3
LE 11 NOVEMBRE, JOUR DE MÉMOIRE.....	4
LE BLEUET DE FRANCE.....	5
PROGRAMME DES CÉRÉMONIES.....	6
LA NÉCROPOLE NATIONALE DE DOUAUMONT.....	9
ANNEXE 1 : LETTRES DE « POILUS ».....	10
ANNEXE 2 : ÉVOCATION HISTORIQUE « 1918 » PAR L'ASSOCIATION « CONNAISSANCE DE LA MEUSE ».....	11

Le 11 novembre, jour de mémoire

C'est la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918.

Le 11 novembre 1918 est mis fin, sur le front occidental, à la Première Guerre mondiale. Ce conflit qui, par son déroulement, ses conséquences humaines, économiques, diplomatiques, marque un tournant dans l'histoire de notre pays et dans l'histoire du monde.

C'est aussi un 11 novembre, en 1920, que le corps d'un soldat inconnu est transféré à l'Arc de Triomphe, dans une chapelle ardente aménagée au 1^{er} étage du monument. En janvier 1921, il est inhumé dans sa sépulture définitive, sous la voûte de l'Arc.

Et c'est un 11 novembre, en 1923, qu'est allumée pour la première fois la "Flamme" par André Maginot alors ministre de la Guerre.

Un cérémonial naît alors, qui perdure toujours. Ainsi, tous les soirs, au crépuscule, la "Flamme" est ravivée au cours d'une cérémonie immuable.

En 2008, la France célèbre le 90^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre. Alors que s'est éteint, en début d'année, Lazare Ponticelli, le dernier « Poilu », le devoir de mémoire doit plus que jamais rester vivant.

Placée dans le contexte de la Présidence française de l'Union européenne, cette 90^e année revêt un caractère d'union et de paix d'autant plus fort. C'est dans la boue des tranchées, dans les souffrances et les terribles sacrifices des jeunesses européennes que sont nées les prémices de la construction européenne : en 1918, la France était le champ de bataille de l'Europe ; elle préside, en 2008, une Europe réconciliée et solidaire.

Le Bleuet de France

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918, tous les bâtiments publics seront pavés selon les instructions du Secrétariat général du Gouvernement. Du 08 au 11 novembre 2008, chaque soir à la tombée de la nuit et pendant plus de quatre heures (19-23 heures) la façade nord de l'hôtel national des Invalides, l'une des plus importantes façades de Paris par ses dimensions, son caractère historique et sa perspective, sera illuminée.

Depuis 80 ans, le Bleuet de France est proposé à la générosité publique durant la journée du mardi 11 novembre 2008. Les sommes collectées sont destinées à venir en aide aux ressortissants du monde combattant les plus démunis et à participer au financement des manifestations de mémoire organisées par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Le Bleuet de France bénéficie du label "Campagne d'intérêt général".

Programme des cérémonies

Statue de Georges Clemenceau, Champs-Élysées

Cérémonie présidée par le Président de la République.

09 h 00 Dépôt de gerbe au pied de la statue de Georges Clemenceau par le Président de la République en présence de Monsieur Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, Monsieur Hervé Morin, ministre de la Défense, de Monsieur Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants et de Monsieur Bertrand Delanoë, maire de Paris

Manifestation du 11 novembre à Douaumont (Meuse)

Autorités présentes :

- Monsieur le Président de la République et Madame Carla Sarkozy
- Monsieur François Fillon, Premier ministre
- Monsieur Gérard Larcher, président du Sénat
- Monsieur Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale
- Monsieur Bernard Kouchner, ministre des Affaires Étrangères et Européennes
- Monsieur Hervé Morin, ministre de la Défense
- Monsieur Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État chargé des Affaires Européennes
- Monsieur Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants

Autorités étrangères présentes :

- S.A.R. le Prince de Galles et la Duchesse de Cornouailles
- S.A.R. le Grand Duc et la Grande Duchesse de Luxembourg
- Lady Quentyn Bryce, Gouverneure générale d'Australie
- Monsieur Peter Müller, Président du Bundesrat
- Monsieur Hans-Gert Pöttering, Président du Parlement européen
- Monsieur José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne
- Monsieur Javier Solana, Secrétaire Général du Conseil de l'Union Européenne, Haut Représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune

La Marseillaise et l'Hymne européen seront chantés par le Chœur de l'Armée française.

Cérémonie présidée par le Président de la République.

10 h 45	Arrivée du Président de la République à la Nécropole Nationale de Douaumont.
10 h 50	Cérémonie militaire.
11 h 05	Fleurissement d'une tombe par le Président de la République, accompagné par deux enfants.
11 h 15	Ravivage de la flamme dans l'ossuaire par le Président de la République accompagné des chefs d'États étrangers.
11 h 20	Lecture de deux textes sur la Grande Guerre par deux enfants scolarisés à Verdun.
11 h 25	Allocution du Président de la République.
11 h 35	Fin de la cérémonie.

Recueillement au cimetière allemand de Ville-devant-Chaumont (Meuse)

Cérémonie présidée par le Président de la République.

12 h 00	Arrivée au cimetière allemand de Ville-devant-Chaumont Dépôt de gerbe par M. le Président de la République et M. Peter Müller, Président du Bundesrat, accompagnés de <ul style="list-style-type: none">- M. Hans-Gert Pöttering, Président du Parlement européen,- M. José Manuel Barroso, Président de la Commission,- M. Javier Solana, Secrétaire Général du Conseil, Haut Représentant pour la PESC- Monsieur Gérard Larcher, président du Sénat- Monsieur Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale- M. Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes,- M. Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'État aux Affaires Européennes.
---------	---

Cérémonie à Compiègne - Rethondes (Oise)

Cérémonie présidée par le Premier ministre.

15 h 00	Arrivée du Premier ministre à la clairière de l'Armistice à Rethondes.
---------	--

Passage des troupes en revue.

15 h 10 Lecture de commentaires historiques et parade de la musique de la Légion étrangère.

Lecture d'un texte retraçant l'historique de la journée du 11 novembre par Monsieur Becker, président du centre de recherches de l'Historial de Péronne.

15 h 40 Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe par le Premier ministre.

15 h 50 Lecture par deux enfants en alternance de « la complainte des soldats morts » puis discours de Monsieur Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne.

15 h 55 Discours du Premier ministre.

16 h 05 Visite du musée mémorial de l'Armistice et de la réplique du wagon historique.

La Marseillaise sera chantée par une classe d'enfants des écoles de Compiègne.

Arc de Triomphe (Paris)

Cérémonie présidée par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants.

18 h 30 Dépôt de gerbe à l'Arc de Triomphe.

Bibliothèque nationale de France (Paris)

Cérémonie présidée par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants.

20 h 00 Projection du film « Ensemble, ils ont sauvé la France » de Monsieur Eric Deroo (ECPAD). Réception à l'issue en présence de Monsieur Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants.

La Nécropole nationale de Douaumont

La création de la Nécropole nationale à Douaumont, dans la Meuse, est liée à celle de l'ossuaire de Douaumont : il n'exista en effet jamais ici de cimetière du front au cours de la Première Guerre mondiale.

Une fois l'emplacement déterminé, dès 1923, le service des sépultures de guerre, avec le concours du génie de Metz, entreprit le nivellement d'une parcelle de terrain de plusieurs hectares où d'importants travaux de déblaiement avaient été réalisés pour récupérer le matériel abandonné, ainsi que de dangereuses munitions. Le terrain aplani, on procéda à la réalisation des allées et des tombes. Dès août 1925, les corps provenant de petits cimetières autour de Verdun furent transférés dans la partie droite. En novembre, la nécropole reçut les corps exhumés du cimetière de Fleury, désaffecté. En octobre 1926, elle recueillit ceux du cimetière de la Fontaine de Tavannes. Les années suivantes, on y inhuma les corps que l'on continuait à découvrir dans la «zone rouge» - jusqu'à 500 par mois - dont plus de la moitié identifiés. La nécropole reçut aussi les corps du cimetière du bois Contant.

C'est le 23 juin 1929 qu'eut lieu son inauguration, en présence de Gaston Doumergue, Président de la République. Après la Seconde Guerre mondiale, en 1949, on y déposa des corps relevés dans l'ancien cimetière de la Batterie de l'Hôpital. De 1960 à 1965, d'importants travaux de réaménagement et de rénovation embellirent la nécropole. En 1984, le ministère des Anciens combattants y scella une plaque commémorative rappelant la rencontre entre le Président de la République française, François Mitterrand, et le Chancelier allemand Helmut Kohl symbolisant la réconciliation des deux pays, 70 ans après le début de la Grande Guerre.

L'Ossuaire

A l'issue des hostilités, il s'avéra impossible d'attribuer une identité, voire une nationalité, à des centaines de milliers d'ossements retrouvés épars dans le secteur de Verdun.

C'est pourquoi, sur la commune de Fleury, fut construit un gigantesque monument qui recueillit dans ses 46 caveaux (un pour chaque secteur principal du champ de bataille, d'Avocourt aux Eparges) les restes mortels d'environ 130 000 combattants français et allemands inconnus. Il est inauguré le 7 août 1932 en présence du Président de la République, Albert Lebrun, de dignitaires français et étrangers et d'une foule immense d'anciens combattants, de pèlerins, de familles des morts et des disparus.

L'œuvre des architectes Azéma, Edrei et Hardy, se présente sous la forme d'un déambulatoire de 137 m de long, où s'alignent, en alvéoles, les tombeaux de granit surmontant les caveaux. Il est jouté d'une chapelle catholique et dominé en son centre par une tour-lanterne de 46 m de haut où une cloche de 2,3 tonnes, le bourdon de la Victoire, sonne lors des cérémonies. Une salle de projection audiovisuelle de 120 places présente "L'héroïsme du Combattant de Verdun".

Annexe 1

Lettres de « Poilus »

Extrait d'une lettre du soldat René Pigeard à son père, le 27 août 1916

(...) Pense que de chaque côté des lignes, sur une largeur de un kilomètre, il ne reste pas un brin de verdure, mais une terre grise de poudre, sans cesse retournée par les obus : des blocs de pierre cassés, émiettés, des troncs déchiquetés, des débris de maçonnerie qui laissent supposer qu'il y a eu là une construction, qu'il y a eu des « hommes »... Je croyais avoir tout vu à Neuville. Eh bien non, c'était une illusion. Là-bas, c'était encore de la guerre : on entendait des coups de fusil, des mitrailleuses, mais ici rien que des obus, des obus rien que cela ; puis des tranchées que l'on se bouleverse mutuellement, des lambeaux de chair qui volent en l'air, du sang qui éclabousse ... Tu vas croire que j'exagère, non. C'est encore en dessous de la vérité. On se demande comment il se peut que l'on laisse se produire de pareilles choses. Je ne devrais peut-être pas décrire ces atrocités, mais il faut qu'on sache, on ignore la vérité trop brutale (...).

Lettre de Georges Duhamel à son épouse, le 11 novembre 1918.

C'est fini, mon cœur, les hommes ne se massacrent plus !

Hier soir, tard, nous avons appris la nouvelle. Elle était encore fausse, puisque la signature ne date que de ce matin, mais nous avons joyeusement bavardé jusqu'à minuit et quand nous nous sommes réveillés, ce matin, c'était fait.

La journée, brumeuse, a été toute de gaîté grave. Ce soir, tout le camp a ses lumières sorties et on a illuminé les baraques garnies de branches de pin. C'est humble, touchant, un peu triste et grondant de soulagement et d'enthousiasme qui n'ose pas encore se lâcher. Les cloches ont sonné dans les villages. Nous avons offert le champagne aux blessés. Il y en a encore quelques-uns qui ne survivront pas. Je ne peux pas les regarder sans avoir le cœur déchiré. Les Italiens, nombreux ici, sont les plus exubérants. Ils se promènent par groupes en chantant des choses de leur pays.

Les prisonniers allemands chantent, paraît-il, dans les coins. J'en ai vu plusieurs éclater de rire en lisant les affiches officielles de l'armistice. Est-il vrai aussi que, dans sa détresse, leur pays doit connaître aussi une joie imprévue : celle de la régénération, de la révolution ?

[...]

Voilà cette première journée de paix qui s'achève. C'est incroyable ! [...]

Notre patience touche à sa fin, mes deux amours.

Ton cher mari, Georges.

Annexe 2

Evocation historique « 1918 », par l'association « Connaissance de la Meuse »

1. Présentation de l'association

Créée en 1982, l'association « Connaissance de la Meuse » a pour objectifs de faire connaître la Meuse, de contribuer à la protection et à la mise en valeur de son patrimoine par diverses actions : publications, animations, évocations historiques, Son et Lumière, expositions, conférences...

Elle comprend 1 409 adhérents et 16 salariés.

2. L'événement-spectacle « des flammes...à la lumière »

La plus grande manifestation en Europe sur la Grande Guerre

« Des flammes...à la lumière » est une évocation historique particulièrement émouvante de la bataille de Verdun. Un hommage poignant à ces centaines de milliers de combattants dont plus de 300 000 périrent dans un face-à-face tragique en cette terre de Meuse. Une grande page de notre Histoire se déroule sous les yeux des spectateurs en un son et lumière grandiose qui s'achève sur une note d'espérance : la réconciliation et la paix.

300 acteurs français et allemands sur scène, 900 costumes,

1100 projecteurs, 40 km de câbles et des effets spéciaux

Localisation : dans un site exceptionnel à l'entrée de Verdun (ancienne carrière)

Traduction simultanée en allemand, anglais et néerlandais (au moyen de casque).

Dates : 19-20 / 26-27 juin et 3-4 /10-11 /17-18/ 24-25 juillet 2009

Depuis sa création en 1996, ce Son et Lumière a attiré 272 727 spectateurs.

3. Les dernières actions en faveur du devoir de mémoire

- Évocation historique au Bois des Caures, le 21 février 2006, à 7h00 du matin, date et heure du début du Trommelfeuer, pour rappeler les raisons de l'offensive allemande sur Verdun, l'héroïque résistance des Chasseurs à pied, la mort du colonel Driant et la destruction des villages.

- Évocation historique à Bezonvaux, en 2006, à l'occasion du 90^e anniversaire de la bataille de Verdun, pour commémorer le souvenir d'un des neuf villages détruits non reconstruits.

- Évocation historique pour le 90^e anniversaire des combats de 1917 au Mort-Homme (2007) : une marche du souvenir, des tableaux figés et des lectures de textes ont permis de commémorer la « deuxième bataille de Verdun ».

- Participation de la section de Poilus, mars 2008, à l'hommage national rendu à Lazare Ponticelli, aux Invalides, à Paris.

- Son et Lumière au Mémorial américain de Montfaucon-d'Argonne (septembre 2008) pour commémorer le 90^e anniversaire de la grande offensive Meuse-Argonne et l'Armistice.
- Évocation historique pour le 74^e Congrès National de la Fédération André Maginot à La Rochelle (octobre 2008) en présence de Monsieur Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants.



Association « Connaissance de la Meuse » - carrières d'Haudainville – 55100
VERDUN Tél : 03.29.84.50.00 / fax : 03.29.84.82.00 / site : www.connaissancedelameuse.com